
“Mobilisation des acteurs de l'aide alimentaire pour une solidarité juste, émancipatrice et citoyenne”



Contexte d'émergence du projet :

Malgré la présence de nombreux dispositifs, la simple coexistence des acteurs caritatifs à l'échelle d'un Territoire ne permet pas de répondre efficacement aux besoins alimentaires de l'ensemble de la population et ne favorise pas l'accompagnement des besoins sociaux des demandeurs.

- Par manque de visibilité, de nombreuses personnes ne font pas appel à l'aide alimentaire
- La coexistence passive des partenaires entraîne certaines dérives
- Les modes de calcul écartent une partie de la population en besoin (salariés et retraités notamment)
- De nombreux bénéficiaires rencontrent et cumulent d'importantes difficultés sociales qui restent non accompagnées et n'ont pas toujours recours à leurs droits
- Certaines denrées proposées sont délaissées : gaspillage alimentaire et besoin d'un meilleur équilibre alimentaire

Le 14 novembre 2016, les partenaires s'engagent à travers la signature de la « **charte des acteurs pour une solidarité juste et fraternelle** » à rénover durablement les partenariats en matière d'aides alimentaires pour **mieux couvrir les besoins** et pour développer une logique **d'approche globale des besoins de chaque** usager.

Objectif de l'initiative :

Le projet fédère les acteurs locaux de l'aide alimentaire (CCAS de Carvin, Comité Local du Secours Populaire, Association A la Bonne Action, Epicerie Solidaire PACTE 62) **pour proposer une solidarité alimentaire plus juste, émancipatrice et citoyenne à travers les objectifs suivants :**

- **Coordonner et réguler l'aide alimentaire en partenariat (Conseil des Bénévoles) afin de mieux couvrir les besoins : favoriser le recours à l'aide et accompagner davantage les salariés et retraités précaires,**
- **Combiner : aide alimentaire et action sociale en favorisant l'expression des besoins sociaux, le recours aux droits et à l'accompagnement,**
- **Combiner aide alimentaire, équilibre alimentaire et lutte contre le gaspillage,**
- **Favoriser la dissémination des bonnes pratiques partenariales sur le bassin minier du Pas de Calais,**

Public ciblé :

- Toute personne en besoin (BRSA, salariés, retraités, chômeurs Etc.)

Moyens mobilisés :

- Mutualisation des moyens humains du CCAS (travailleurs sociaux) et ceux des associations (bénévoles)
- Création d'une interface informatique pour fluidifier les mises en réseau

Calendrier de mise en œuvre :

- Mars 17 – déc 17 : modélisation de la démarche sur Carvin
- Janv 18 – juin 18 : dissémination

Premiers résultats :

- **Les besoins alimentaires sont mieux couverts :**

Augmentation du nombre de ménages aidés :

+ **143 nouvelles demandes** du 01/03/2017 au 31/10/2017

- **Le Reste à Vivre permet d'accompagner tous les publics en besoin :**

- **70 % des nouveaux ménages aidés ne sont pas bénéficiaires du RSA**

(dont 30% salariés, 20% chômeurs indemnisés, 15% retraités)

- **Les familles monoparentales représentent 50% des familles aidées**

- **L'accès aux droits, à l'accompagnement social est favorisé :**

- **50% des demandeurs expriment des besoins complémentaires et sont accompagnés** (logement indigne, réussite éducative, santé, Etc.)

- **De nombreux ménages impliqués dans des actions collectives** (atelier cuisine, atelier logement, atelier budget,...)
